

Prestation

BILAN DE COMPETENCES FORMULE « PREMIUM »

- « Faire un point sur ses ressources, ses atouts, ses compétences »
- « Identifier et construire de nouveaux projets professionnels »
- « Changer de métier, se reconverter »

Objectifs :

- Définir de nouvelles perspectives professionnelles
- Valider des projets professionnels
- Préparer un projet de reconversion
- Favoriser l'évolution et l'adaptation du bénéficiaire aux changements socio-économiques (préparer une validation des acquis de l'expérience, élaborer un projet de formation, optimiser sa recherche d'emploi)

Contenu :

1. Phase préliminaire

- Analyser la demande et le besoin
- Déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin
- Définir conjointement les modalités de déroulement du bilan

2. Phase d'investigation

- Reconstituer le parcours professionnel et personnel
- Recenser les atouts, points sensibles, analyser leur incidence sur le comportement professionnel
- Identifier et comprendre la personnalité professionnelle
- Evaluer le niveau de satisfaction professionnelle et comprendre l'impact sur la performance
- Identifier précisément les compétences développées et les manques
- Estimer les motivations professionnelles
- Inventorier les contraintes personnelles et socio-économiques
- Poser les premières hypothèses d'orientation
- Identifier et valider un éventail de responsabilités et de fonctions possibles ainsi que les cibles en termes de secteur, type, taille et culture d'entreprise
- Confronter ces orientations au marché interne ou externe
- Valider par des enquêtes de terrain, enquêtes métiers
- Définir un plan d'action

3. Phase de conclusion

- S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation
- Recenser les conditions et les moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels
- Prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels

Une synthèse détaillée et commentée, approuvée par le bénéficiaire et centrée sur la problématique professionnelle, est rédigée par le conseiller. Cette synthèse est personnelle et confidentielle et ne sera communiquée qu'au bénéficiaire du bilan.

Public : toute personne souhaitant construire ou valider un projet professionnel, changer d'orientation, se reconvertir

Prérequis : savoir communiquer en français (niveau B1) ; être dans une démarche volontaire

Modalités d'admission : réalisation de l'entretien préalable au bilan de compétences pour analyser votre besoin et construire une prestation sur mesure (rendez-vous individuel et gratuit, sans engagement)

Modalités pédagogiques

- Entretiens individuels
- Outils d'autoévaluation
- Grille de repérage des compétences
- Inventaires de personnalité
- Tests psychotechniques
- Questionnaires d'intérêt
- Fiches de postes internes
- Enquêtes et recherches documentaires

Durée : 24 heures réparties sur 2 à 3 mois

Tarif : 1 968 euros

Délai d'accès : traitement quotidien des demandes ; rendez-vous d'accueil proposé sous 48 heures

Déroulement de la prestation : accompagnement en présentiel ou mixte (présentiel et distanciel)

Lieux :

- | | |
|--------------------|--------------|
| ▪ Albertville | ▪ Crest |
| ▪ Annecy | ▪ Die |
| ▪ Aubenas | ▪ Eybens |
| ▪ Bassens | ▪ Grenoble |
| ▪ Bonneville | ▪ Montélimar |
| ▪ Bourgoin Jallieu | ▪ Valence |
| ▪ Cluses | ▪ Voiron |

Adaptation aux handicaps

Le GIP FIPAG s'engage pour favoriser et accompagner l'accueil des personnes à besoins spécifiques.

Nous contacter

Taux de satisfaction 2025 : 100 %

Contact : bilandecompetences@ac-grenoble.fr / 06 27 94 63 80